

HONORAIRES T.T.C.

TRANSACTION

Logements d'habitations : Appartements, Maisons, Villas

Inférieurs à 120 000 € Forfait de 6 000 €
Supérieurs à 120 001 € 5 %

Locaux professionnels et commerciaux 8 % avec un minimum de 5.000 €

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur sauf stipulation contraire prévu au mandat

Avis de valeur (hors prise de mandat) 130 €

LOCATION

Logements d'habitation : Appartements, Maisons, Villas

Honoraires à la charge du locataire

Honoraires de visite, constitution du dossier, rédaction du bail : 7 € TTC/m² - Honoraires de réalisation de l'état des lieux 3 € TTC/m²

Avec un minimum de 200 € TTC sans excéder la limite du plafond de 13 € TTC/m²

Honoraires à la charge du bailleur :

Honoraires de visite, constitution du dossier, rédaction du bail : 7 € TTC/m² - Honoraires de réalisation de l'état des lieux 3 € TTC/m²

Avec un minimum de 200 € TTC sans excéder la limite du plafond de 13 € TTC/m²

Location immobilier professionnel

10% TTC du loyer annuel hors charges

GESTION

8,40% TTC du loyer mensuel charges comprises

A COTE IMMOBILIER 5 Rue de la Cité Foulc 30000 NIMES RCS NIMES N° 502 703 473

Carte Professionnelle N° CPI 3002 2018 000 033 012 Préfecture NIMES – Garantie GALIAN 89 Rue de la Boétie 75008 PARIS

Compte séquestre CREDIT MUTUEL NIMES JEAN JAURES N°20142903

A compter du 1^{er} janvier 2024